

ART. 1 – ORGANISATION

La Ligue régionale de la REGION SUD organise ces Championnats Régionaux des Clubs Hommes.
Le Championnat est ouvert à tous les licenciés masculins F.F.B.S.Q. **Il se déroule en quadrette.**

La composition des différentes poules est définie par la ligue en fonction des classements de la saison précédente et à l'issue des inscriptions.

La ligue détermine les lieux et les horaires

Les horaires des journées (samedi et dimanche) ne sont pas figés et peuvent évoluer en fonction des centres, sans toutefois aller en deçà de 8h30.

Le Championnat Régional des Clubs Hommes se déroule sur trois journées **pour les R1 & R2 & R3 :**

- 1^{ère} journée : **10 et/ou 11 Octobre 2026**
- 2^{ème} journée : **21 et/ou 22 mars 2027**
- 3^{ème} journée : **05 et/ou 06 juin 2027**

ART. 2 – LES EQUIPES

A - Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division régionale la plus basse, existante. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente. Si le nombre d'équipes inscrites dépasse le nombre de places disponibles, la commission sportive décidera en fonction du nombre de licenciés dans chaque club l'engagement d'une ou plusieurs équipes supplémentaires.

B - Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipes d'un même club dans une même division.

C- Chaque équipe ne peut utiliser plus de huit (8) joueurs sur l'ensemble de la saison. Ces joueurs doivent être licenciés dans le club à la date de la compétition. Peuvent être inclus dans les 8 joueurs, les licenciés d'une "Ecole de Bowling" de la région administrative rattachés à ce club pour la saison.

Chaque équipe ne peut pas utiliser plus de deux joueurs de nationalité étrangère sur l'ensemble de la saison.

Chaque équipe évoluant dans une division régionale ne peut utiliser plus de deux joueurs de nationalité étrangère, non-résidents en France, sur l'ensemble de la saison.

Il n'y a aucune limite en nombre de joueurs de nationalité étrangère, résidents en France, sur l'ensemble de la saison.

D – Dans chaque équipe, deux (2) joueurs de nationalité étrangère sont autorisés sur les pistes.

E - Il n'y a pas de limitation de mutés dans une équipe régionale.

F - Les remplacements sont libres.

Tout joueur ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure.

Sur une même journée un joueur ayant évolué dans une équipe le samedi ne pourra jouer le dimanche dans une autre équipe de division supérieure du même club.

Tout joueur ayant évolué dans une équipe pour une journée peut concourir, **lors d'une journée suivante**, dans une autre équipe du club de la division supérieure

NB : même si elles se déroulent à des dates différentes, la J1 régionale et la J1 nationale constituent une seule journée de championnat. Idem pour les J2 et les J3.

Tout joueur inscrit dans une équipe et n'ayant pas évolué dans cette équipe peut être supprimé de l'équipe dans le logiciel de gestion de la compétition si nécessaire

ART. 3 – DEROULEMENT DE LA COMPETITION

- Ce championnat se déroule en système "Round Robin" par points sur 3 journées :

- ✓ Par match gagné : 5 points
- ✓ Par match nul : 3 points
- ✓ Par match perdu : 1 point
- ✓ Par match forfait : 0 point (absence totale d'une équipe : aucun joueur présent)

B- Des points supplémentaires peuvent être gagnés grâce à des bonus :

- ✓ Par match gagné avec un écart égal ou supérieur à 120 quilles : 1 point
- ✓ Par match perdu avec un écart égal ou inférieur à 12 quilles : 1 point

C- Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes, totalisant le même nombre de points, sont départagées :

- ✓ Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
- ✓ Par le total des quilles abattues sur les 3 confrontations directes de la saison.
- ✓ Par le total des quilles abattues sur l'ensemble de la saison.

D- En divisions régionales et en divisions nationales :

AUCUNE BOULE D'ENTRAINEMENT N'EST AUTORISEE APRES LE DEBUT D'UNE SERIE

ART. 4 – ACCESSIONS ET RELEGATIONS

A- Toute équipe, ayant déclaré forfait pour une journée entière, est reléguée d'une division supplémentaire à celle résultant de son classement à l'issue du championnat, en fonction de la structure des divisions régionales.

B – Les accessions et relégations des clubs se font dans le respect des dispositions de l'article 2A et comme précisé dans le tableau ci-dessous :

Pour la Région Sud, 2 équipes de R1 monteront en N3 en 2027

HOMMES				CALCUL des Quotas pour la montée du CDC régional vers le CDC National 2027-2028						
REGIONS	Nbre Joueurs du CDC Reg.	Nbre équipes de 5	Rapport	entier	reste	ajustement	Nbre licenciés Hommes 2026	ajustement	2027/2028	
Auvergne-Rhône Alpes	208	42	2.076	2	0.076				2	ARA
Bourgogne-Franche Comté	188	38	1.876	1	0.876	1			2	BFC
Bretagne	140	28	1.397	1	0.397				1	BRE
Centre Val de Loire	160	32	1.597	1	0.597	1			2	CVL
Grand Est	216	43	2.156	2	0.156				2	GRE
Hauts de France	210	42	2.096	2	0.096				2	HDF
Île de France	215	43	2.146	2	0.146				2	IDF
Normandie	228	46	2.275	2	0.275				2	NOR
Nouvelle Aquitaine	308	62	3.074	3	0.074				3	NAQ
Occitanie	164	33	1.637	1	0.637	1			2	OCC
Pays de la Loire	216	43	2.156	2	0.156				2	PDL
SUD	152	30	1.517	1	0.517	1			2	SUD
TOTAUX	2405	481	24	20	4	4		0	24	

Pour la Nationale 1	- Les 2 dernières équipes à issue des 3 journées sont reléguées en Nationale 2 (sauf forfait).
Pour la Nationale 2	- La 1ère équipe de chaque poule accède à la Nationale 1. - Les 4 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Nationale 3 (sauf forfait).
Pour la Nationale 3	- La 1ère équipe de chaque poule accède à la Nationale 2. - Les 3 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Régionale 1 (sauf forfait).
Pour les divisions Régionales	Calcul des quotas des équipes qui accèdent à la Nationale 3 : - La base de calcul est le nombre de participants hommes, de l'ensemble des divisions régionales, reconverti en nombre d'équipes de 5. - Les égalités sont départagées sur le nombre d'inscrits hommes de l'ensemble des divisions régionales, par rapport au nombre de licenciés hommes de la région. - Voir le tableau ART.4-B - Si une région a plus de poules de R1 que d'accession en N3, elle devra organiser une phase de barrage pour déterminer l'équipe qui montera en N3 au plus tard le 20 juin 2027 Les relégations des Régionales 1 et 2 et les accessions des Régionales 2 et 3 se font en fonction de la structure des divisions régionales concernées.

C - Dans le cas où un club, qualifié en fin de saison pour la montée dans une division nationale, ou régionale, n'accepte pas la montée, c'est l'équipe suivante au classement de sa division qui est qualifiée pour la montée. Cette règle est applicable, aux niveaux régional et national, jusqu'à la montée de la 3^{ème} équipe. Le club ayant refusé sa montée évolue la saison suivante dans la même division que celle de la fin de saison.

D- Dans le cas où un club, en fin de saison, est maintenu dans une division nationale, ou régionale, renonce à son inscription, il est article remplacé par le club le relégué le mieux classé de cette même division. Le club ayant refusé son maintien est relégué la saison suivante d'une division supplémentaire à celle de son classement à l'issue du championnat.

E- Dans le cas où un club relégué renonce à son inscription, il est remplacé par le club relégué le mieux classé de cette même division. Le club ayant renoncé à son inscription est relégué d'une division supplémentaire à celle de son classement à l'issue du championnat.

F- Dans les poules comportant un « Blind », un score forfaitaire de 560 quilles est attribué à cette équipe « Blind » soit 140 par « joueur ».
Pour gagner le match, l'équipe adverse devra réaliser un score minimum de 561 quilles.
Il n'y a pas de points supplémentaires dits « bonus » quand une équipe rencontre l'équipe « blind »

G- Les ligues adressent au plus tôt, les résultats de chacune des journées de championnats de leur région.

R1 (Poule de 10 équipes)

1 ^{er} cas, aucune équipe de N3 ne descend en R1	Les équipes classées 1 et 2 montent en N3. Aucune équipe ne descend en R2.
2 ^{ème} cas, 1 des équipes de N3 descend en R1	Les équipes classées 1 et 2 montent en N3 L'équipe classée 10^{ème} descend en R2.
3 ^{ème} cas, 2 des équipes de N3 descendent en R1	Les équipes classées 1 et 2 montent en N3. Les équipes classées 9^{ème} et 10^{ème} descendent en R2.
4 ^{ème} cas, 3 des équipes de N3 descendent en R1	Les équipes classées 1 et 2 montent en N3. les équipes classées 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} descendent en R2.
5 ^{ème} cas, 4 des équipes de N3 descendent en R1	Les équipes classées 1 et 2 montent en N3. les équipes classées 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} descendent en R2.
6 ^{ème} cas, 5 des équipes de N3 descendent en R1	Les équipes classées 1 et 2 montent en N3. les équipes classées 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} descendent en R2.

R2 (2 Poules de 6 équipes)

1 ^{er} cas, aucune équipe de N3 ne descend en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R1. La moins bonne dernière équipe des 2 poules descend en R3.
2 ^{ème} cas, 1 des équipes de N3 descend en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R1. La dernière équipe de chaque poule descend en R3.
3 ^{ème} cas, 2 des équipes de N3 descendent en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R1. La dernière équipe de chacune des 2 poules descend en R3 ainsi que la moins bonne équipe pénultième des 2 poules.
4 ^{ème} cas, 3 des équipes de N3 descendent en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R1. Les 2 dernières équipes de chacune des 2 poules descendent en R3.
5 ^{ème} cas, 4 des équipes de N3 descendent en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R1. Les 2 dernières équipes de chacune des 2 poules descendent en R3, ainsi que la moins bonne antépénultième des 2 poules.
6 ^{ème} cas, 5 des équipes de N3 descendent en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R1. Les 2 dernières équipes de chacune des 2 poules descendent en R3, ainsi que les 2 antépénultièmes de chaque poule.

3 poules R3 (2 poules de 6 équipes et une poule de 5 équipes)

1 ^{er} cas, aucune équipe de N3 ne descend en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R2.
2 ^{ème} cas, 1 des équipes de N3 descend en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R2.
3 ^{ème} cas, 2 des équipes de N3 descendent en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R2

4 ^{ème} cas, 3 des équipes de N3 descendent en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R2.
5 ^{ème} cas, 4 des équipes de N3 descendent en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R2.
6 ^{ème} cas, 5 des équipes de N3 descendent en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R2.

Dans les poules R2, les moins bonnes équipes des 2 poules, ou les moins bonnes équipes pénultièmes des 2 poules, ou les moins bonnes équipes antépénultièmes des 2 poules, seront départagées :

- ✓ Par le total des points acquis dans leur poule
- ✓ En cas de nouvelle égalité par le total des quilles abattues dans leur poule

La composition des poules sera définitive à la clôture des inscriptions, les relégations pourront en être modifiées.

ART.5- LIEUX

La commission sportive de la ligue, lors de l'élaboration de son calendrier détermine les lieux des poules. Ces lieux pourront être modifiés selon l'évolution des poules à la clôture des inscriptions.

ART. 6 -INSCRIPTIONS

- A** Les Présidents des clubs devront inscrire leurs équipes uniquement à l'aide du bulletin d'inscription en ligne, dont le lien leur aura été envoyé.
- B** L'engagement est **de 70,00€ par équipe**
- C** **Un chèque de caution de 160€ par club**, devra être joint à ceux des inscriptions. Il ne sera encaissé que sur forfait de l'équipe et après examen, par la commission des réclamations de la ligue, des raisons de celui-ci.
- D** Le montant des parties des 3 journées est à la charge des clubs. Le règlement du montant de chaque journée est sollicité lors de l'inscription, et encaissé le lendemain de chacune d'elles.
A l'issue de la constitution des poules, émission et envoi aux clubs des factures par le trésorier de la ligue. (70,00 € d'engagement par équipe + 3,80 € par partie).
La ligue (ou CSR) adressera copie de ses poules régionales au CSNB dès que celles-ci sont finalisées.

- ✓ Pour les équipes R1 (poules de 10)
 - 206,80 €** (parties de la 1^{ère} journée et engagement)
 - 136,80 €** (parties de la 2^{ème} journée)
 - 136,80 €** (parties de la 3^{ème} journée)
- ✓ Pour les équipes R2 et R3 (poules de 5 ou 6)
 - 146 €** (parties de la 1^{ère} journée et engagement)
 - 76 €** (parties de la 2^{ème} journée)
 - 76 €** (parties de la 3^{ème} journée)

E Date limite de l'inscription 21 septembre 2026 à 20h00

- ✓ A cette date, formation des poules, envoi des factures aux clubs et mise en ligne des fichiers pour la composition de vos équipes.
- ✓ **La réception des chèques le 28 septembre au plus tard confirmera vos inscriptions.**
- ✓ La colonne « validation » du tableau d'inscription du post de la compétition sur le site <http://bowlingregionsud.fr/>, vous confirmera la réception de vos chèques
- ✓ **Le 5 octobre à 20h00**, Clôture Générale, préparation de la compétition, Lexer, feuilles de match, arbitrage....

F La déléguée de la compétition est Cathy RAJAUD : lr21.rajaud@outlook.fr

ART. 7- RESULTATS SPORTIFS

Les feuilles de matches signées, sans rature ni surcharge doivent être impérativement remises à l'arbitre à l'issue de la compétition, un double restant au club pour contrôle si contestation.

Ce dernier devra vérifier dans les 48h si l'affichage sur le site <http://bowlingregionsud.fr/> de sa feuille de match est correct, et alerter l'arbitre dans le cas contraire pour remonter la correction au plus vite au CSNB.

L'arbitre aura en charge l'envoi des feuilles de matches, via le fichier lexer à : lexer@bowlingregionsud.fr

ART. 8 – RECLAMATION

- A** Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au CSNB dans un délai de cinq jours (5), accompagnée d'un chèque de 38€
- B** Tout litige ou réclamation est traité par la Commission des réclamations composée de trois membres de la CSNB.
- C** La structure d'appel est la CSNB, statuant hors présence des membres de la Commission

ART. 9 – Divers

Tous les participants doivent respecter les règles sanitaires en vigueur. Les règles édictées par le ministère chargé des sports et les consignes peuvent évoluer dans le temps.

La tenue des équipes pour le haut du corps doit être uniforme. Il est recommandé qu'il en soit de même pour le bas.

Tous les règlements de la F.F.B.S.Q. sont applicables à ce Championnat de France des Clubs.

La Ligue REGION SUD se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.

COMPOSITION DES DIVISIONS REGIONALES



DIVISIONS REGIONALES 2026-2027

MONTEPS	SYNTHESE CDC 2025-2026	
R1 Hommes	R2 Hommes	R3 Hommes
BC AVIGNON	NEW TEAM SALON DE PROVENCE-1	PERTUIS CB ST BARTH-1
BC AIX EN PROVENCE-1	AVBP BANDOL-1	LES CIGALES DE PERTUIS-3
NICE CÔTE D'AZUR-2	BC AVIGNON-1	NICE CÔTE D'AZUR-3
STRIKE e t SPARES AVIGNON-1	RCT BOWLING-2	UST ST TROPEZ-2
R.C.T BOWLING-1	ADEB DRAGUIGNAN-1	NICE CÔTE D'AZUR-4
UST ST TROPEZ-1	BC AIX EN PROVENCE-2	LES CIGALES DE PERTUIS-6
BC AMF NICE	NICE ACROPOLIS SBC	BC LES DAHUS-2
BC LES DAHUS-1	PERTUIS CB ST BARTH-2	BP TOULON
LES CIGALES BOWLERS PERTUIS-1	AVBP BANDOL-2	AVBP BANDOL-4
LES CIGALES BOWLERS PERTUIS-2	ADEB DRAGUIGNAN-2	RCT BOWLING-3
	LES CIGALES DE PERTUIS-4	NEW TEAM SALON DE PROVENCE-3
	STRIKES ET SPARES AVIGNON-2	BC LES DAHUS-3
		NEW TEAM SALON DE PROVENCE-2
		AVBP BANDOL-3
		LES CIGALES DE PERTUIS-5

NB : New team Martigues devient « NEW TEAM SALON de PROVENCE » et conserve les classements acquis de la saison 2025-2026.

Le 31 Août 2026,

Catherine RAJAUD

Présidente Commission sportive 2024-2028
Déléguée Championnat des Clubs REGION SUD 2026-2027